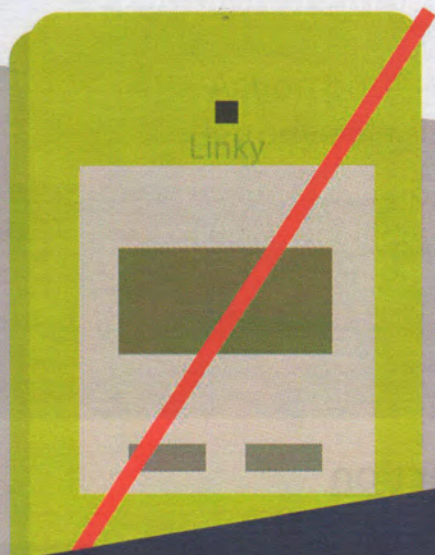


Action collective en justice contre l'installation des compteurs Linky en cours...



Tout le monde est concerné



Que diriez-vous d'agir ?



Action portée par Me Edouard RAFFIN
Retrouvez-la sur www.vpourverdict.com



L'action collective anti-Linky, c'est quoi ?

Le déploiement de 35 millions de compteurs Linky est prévu avant fin 2021. Plusieurs personnes opposées à l'installation d'un compteur à leur domicile se sont regroupées et ont lancé une action collective en justice par le biais des collectifs en Isère, Savoie et Haute-Savoie



Quels arguments juridiques ?



- Liberté de choisir
- Violation du domicile
- Protection des données personnelles
 - Risques pour la santé
- Absence de consultation publique
 - Craintes de surfacturation
 - Risques d'incendies
 - Impact écologique

Rejoindre l'action

Pourquoi ?

Partage des frais d'avocat et de procédure judiciaire

Comment ?

Inscription sur :
www.vpourverdict.com



Maitre Edouard Raffin - 06 20 89 32 69
edouard.raffin@gmail.com



Plateforme V pour Verdict - 06 84 31 64 80
direction@vpourverdict.com